



litige avec mes beaux-parents

Par **sarahg**, le 11/10/2009 à 12:11

Bonjour,

Nous sommes en litige avec mes beaux-parents parce que nous avons décidé de ne pas avoir de relation avec ma belle-soeur. Nous agissons ainsi pour protéger notre famille, de cette personne fabulatrice et instable. Mes beaux-parents n'acceptent pas cette situation et font des reproches continuels à nos enfants (13, 11 et 5 ans). Dernièrement, ma belle-mère a tenté de culpabiliser mes enfants en leur disant qu'un matin, elle ne serait plus là (suicide) et que ce serait de leur faute. Comment protéger notre famille juridiquement de tels propos accablants ?

Par **JURISNOTAIRE**, le 11/10/2009 à 15:33

Bonjour.

Votre problème relève moins de la loi que des simples rapports humains.

Il serait bon de responsabiliser vos beaux-parents, en leur soulignant que, s'ils portent à vos enfants l'affection et l'amour de tous grands-parents "normaux", "aimer c'est vouloir le bien de..."; et que leur comportement va à l'encontre de ce principe, en les déstabilisant, en les culpabilisant alors qu'ils ne sont pour rien dans ce problème d'adultes.

Faire pression sur des enfants et les soumettre au chantage pour tenter de vous infléchir ne constitue pas un bien noble procédé.